

Li Burnal

Novembre 2019

Edité par l'Administration Communale de Burdinne



Photo : Fabrice Landeloos

SERVICES COMMUNAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE

rue des Ecoles 3 à 4210 BURDINNE
NUMERO GENERAL: **085/51.97.10**

OUVERTURE DES BUREAUX

Lundi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 19h00 pour le service population (autres services - 17h00)
Mardi : Bureaux fermés
Mercredi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 17h00
Jeudi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 17h00
Vendredi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 15h30

DIRECTRICE GENERALE

Madame Brigitte BOLLY (085/51.97.17)

VOIRIE:

M. Etienne RIGA, Agent technique :
(0479/92.08.71)

RECETTE:

Mme Gaetane Donjean
085/51.97.35

CPAS

rue des Ecoles 2 à 4210 BURDINNE
085/51.97.30

POLICE

rue des Ecoles 2 à 4210 BURDINNE
085/51.97.20-22-23

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Madame Béatrice LEBRIAT (085/51.97.12)
ale.burdine@burdinne.be
Horaires de l'agence :
• Jeudi: 8h30-12h & 13h-16h
• Vendredi: 8h30-12h & 13h-15h

Collectes de sang



L'Administration communale informe la population que les prochaines collectes de sang auront lieu les lundis en 2020 aux dates suivantes :

- 6 janvier
- 30 mars
- 6 juillet
- 5 octobre

Entre 17h15 et 19h30 dans la Salle des Mariages, Rue des Ecoles 3.

Sommaire

Page 2	Informations pratiques
Page 3-4-5	Hommage à Luc Gustin
Page 6 :	Collège
Page 7 :	Travaux
Page 8-9 :	Accueil extra scolaire
Page 10-11 :	Service jeunesse
Page 12-13 :	Ainés
Page 14-15 :	Environnement
Page 16-17-18-19 :	News et sport

Le 12 août 2019, nous apprenions la terrible nouvelle du décès de notre Député-Bourgmestre Luc Gustin. Après trente-sept années d'un mayorat sans faille, il laisse un grand vide dans le cœur des membres du personnel de l'administration, du Conseil communal et dans le cœur de tous les Burdinnois. Nous nous sommes associés à la famille de Monsieur Gustin et au Collège pour organiser le 16 août une cérémonie d'hommage à la hauteur du grand personnage qu'il a été et restera pour notre commune de Burdinne.

Nous vous proposons ci-après, le discours réalisé par le Collège communal que Frédéric Bertrand, le successeur de Monsieur Gustin, a prononcé lors de cette cérémonie.



Mesdames Messieurs, en vos titres et fonctions,

Chers Burdinnois et Burdinnoises,

Le lundi 12 juillet, le ciel nous est tombé sur la tête ... Luc nous a quittés. Cette triste nouvelle vécue comme une onde de choc a vite fait le tour du village et s'est répandue bien au-delà de ses frontières. Il y a tant à dire pour rendre hommage à notre bourgmestre. Je vais essayer, brièvement, de décrire sa brillante carrière de bourgmestre ...

Luc est né le jour de la fête nationale française, le 14 juillet 1951. Il a grandi à Oteppe où son papa était instituteur Issu d'une grande famille d'agriculteurs, durant son enfance, il passe de nombreux étés à Vissoul où ses grands-parents maternels exploitaient une ferme. Luc a gardé un grand attachement au hameau de Vissoul et a toujours défendu ardemment le monde agricole où se trouvaient ses racines.

Après des études de régent en français, il enseigne pendant plusieurs années dans une école secondaire namuroise avant de devenir inspecteur.

C'est en 1982 qu'il se présente aux élections avec quelques Burdinnois bien connus comme notre regretté ami Francis Brasseur. A la surprise générale, il fait un tabac et obtient un score qui le propulse à la tête de la commune. Il mènera encore six campagnes et gardera durant trente sept ans le mayorat avec une majorité quasi absolue. Luc est le plus ancien bourgmestre de l'arrondissement Huy-Waremme.

Libéral convaincu, sa carrière politique prend une autre dimension en août 1999 quand il devient conseiller au cabinet de Monsieur le ministre honoraire Pierre Hazette. Il se présentera ensuite à plusieurs reprises aux élections fédérales et deviendra Député. Cette accession au poste de Député était la consécration de la carrière brillante de Luc. Elle a permis à notre commune de sortir de l'ombre. Elle fut également l'occasion pour Luc de porter auprès des instances nationales les préoccupations de nos petites communes parfois oubliées.

A plusieurs reprises, Luc a assumé avec brio la présidence de la fédération du MR Huy-Waremme et depuis 2003 la présidence de la zone de Police Hesbaye-Ouest. Une mission qui lui tenait à cœur et dont il nous parlait souvent longuement lors des Collèges. Il appréciait beaucoup le travail accompli par les services de police et avait beaucoup d'estime pour le personnel qu'il avait à cœur de défendre.

Durant toute sa carrière de bourgmestre, comme me le disent souvent de sages Burdinnois, Luc a géré la commune en bon père de famille avec un très grand pragmatisme. A l'écoute des conseils des plus anciens, il allait à l'essentiel. Une de ses plus grandes préoccupations était le bien-être de ses concitoyens. Chaque année, il tenait à mettre une somme au budget pour l'entretien des voiries car il considérait que c'était le premier des services à rendre aux habitants, celui de se déplacer sans peine. Comme il le disait souvent, au début de son mandat, Burdinne ne changeait pas, ses habitants étaient ceux du cru et quand les routes étaient en ordre, c'était déjà très



bien. Mais au fil des années, nos villages ont évolué et de nombreux nouveaux habitants issus des quatre coins de la Wallonie ont choisi notre Commune, proche des grands axes routiers et située dans un cadre préservé pour vivre. Durant toute sa carrière et il en parlait lors de chaque remise des primes de naissance, Luc a eu la volonté d'offrir à ces nouveaux habitants, d'offrir aux habitants de nos villages en mutation tous les services dont ils avaient besoin pour y vivre bien. C'est ainsi que Luc s'est battu pendant des années pour obtenir la construction de la nouvelle école de Marneffe. Cette école, elle est là et, grâce à une équipe dynamique, dispense un enseignement de qualité ... C'est selon nous une de ses plus grandes réalisations.

L'enseignement, l'éducation, l'assistance aux jeunes familles étaient des priorités majeures pour Luc et il mettait sur la table régulièrement de nouveaux projets. Pas plus tard qu'hier matin, en évidence sur son bureau, je voyais une note très récente de sa part concernant le projet « Je lis dans mon école » qu'il avait mis en place il y a deux ans. Mais Luc voyait les choses dans leur globalité et il voulait ne pas oublier les tout-petits et a créé deux lieux d'accueil pour co-accueillantes, a été un des premiers à mettre en place un accueil extrascolaire de qualité pour les deux écoles de la commune, a octroyé des primes de naissance de 250 euros, des primes de rentrée scolaire, ...

Régulièrement, il nous rappelait qu'il fallait des projets, que les projets mettaient du temps à se mettre en place et qu'il fallait anticiper et des projets il en a eu et il a su concrétiser un de ses grands objectifs de vie de Bourgmestre : réaliser la rénovation des places de la Commune. Une de ces plus grandes réalisations est celle sur laquelle vous vous trouvez. Qui ne connaît pas la place de Burdinne et sa splendide administration communale que tout le monde nous envie et devant laquelle nous avons tenu à lui rendre cet hommage d'aujourd'hui. Certes, elle n'a pas la fonctionnalité d'un bâtiment neuf mais elle a une âme.

Une âme que Luc a voulu garder dans tout le village par une politique urbanistique parfois décriée mais qui aujourd'hui montre ses bienfaits. Luc voulait que les Burdinnois, malgré l'explosion démographique et les nouvelles constructions qui en découlent, vivent dans un cadre de vie beau et confortable et cette politique de bon sens et de pragmatisme a payé jusqu'ici.

Du bon sens et de la clairvoyance, Luc en avait beaucoup. Il savait que pour préserver un patrimoine d'une richesse inestimable pour les Burdinnois, il fallait que ce patrimoine reste public et c'est ainsi que nous sommes devenus propriétaires de la ferme de la Grosse tour qui est devenue la maison du Parc naturel et de la gare qui est la dernière gare vicinale encore complète de Wallonie. Les projets de restauration de ces bâtiments étaient les derniers grands projets de Luc. Nous allons, en mémoire de lui, nous mettre à la tâche pour les faire aboutir ...

Et si la ferme de la Grosse Tour est la maison du Parc naturel, il y est aussi pour quelque chose. Déjà bourgmestre à la création du Parc, Luc n'était pas convaincu car, comme je le disais plus tôt, il était un ardent défenseur du monde agricole et que l'on voyait arriver le Parc et ses « écolos » comme on le disait à l'époque avec beaucoup de craintes. Mais il a su mettre de côté ses craintes et voir plus loin et nous lui devons ainsi qu'à Christian et aux autres bourgmestres des trois autres communes la restauration des bâtiments du Parc. Cette structure prend un essor proportionnel aux défis environnementaux et devient aujourd'hui un outil de transcommunalité et un laboratoire de préservation de l'environnement que l'on nous envie. Luc a fait confiance comme il le faisait souvent et je tiens ici, personnellement, à le remercier pour m'avoir désigné deux fois à la présidence du Parc naturel. Un cadeau inestimable ...

Un des derniers grands projets de Luc était la réalisation du nouveau dépôt communal. Coincé dans un espace réduit et un peu inconfortable, il voulait donner au service voirie et à son personnel qu'il respectait beaucoup des in-

frastructures dignes de ce nom dans un site central de Burdinne. Nous avons d'ailleurs une réunion à la fin du mois à l'urbanisme pour défendre notre idée d'installer cette structure à cet endroit. Nous essayerons d'être dignes de la confiance que Luc nous a accordée et nous défendrons son dernier projet ... (NB Nous l'avons obtenu ...)

Au niveau du Collège, nous formons une équipe soudée. Personnellement, voilà douze ans que je suis là mais Maude et Christian sont présents depuis bien plus longtemps. Que de bons moments nous avons passé ensemble. Je repense à notre « quart d'heure blague » du Collège du lundi qui nous faisait toujours bien rire. Je pense à tous les repas que nous avons passés ensemble aux quatre coins de la commune. Car Luc était toujours là : les repas, les fêtes, les mariages, les noces d'or (Il n'en a jamais manqué une), les primes de naissance, l'accueil des nouveaux habitants, les funérailles, les catastrophes, ... Il savait l'importance pour un bourgmestre d'être présent, de dire un petit mot, dans les moments difficiles comme dans les bons. Il aimait ses concitoyens et sans arrière-pensée, voulait être à leur service. Je me souviens de son énervement quand il a fallu décider de travailler à bureau fermé le mardi. « La commune doit être ouverte et au service des citoyens » disait-il ! Aujourd'hui, nous sommes un peu perdus au Collège sans Luc. Il avait souvent la conclusion de bon sens et d'expérience. Nous avons beaucoup appris en travaillant avec lui. En écrivant ces quelques lignes, je n'arrive pas à me remémorer des faits précis mais je sais que, personnellement, régulièrement je me dis que je fais comme Luc ...

Pendant ces derniers jours difficiles, dans l'organisation de cette cérémonie, avec les membres du Collège, nous nous disions : « Comment Luc aurait-il fait ? Il n'aurait certainement jamais voulu ... ». Je pense que longtemps encore, nous nous poserons la question de savoir ce que Luc aurait fait en telle ou telle circonstance. Luc nous a apporté une expérience inestimable qui va nous permettre de continuer à avancer dans la continuité de son travail.

Enfin, nous ne voudrions pas terminer ce discours sans parler de l'immense sensibilité sociale de Luc. Il était exigeant avec le personnel et pouvait parfois s'énerver si un travail était négligé mais il avait un souci immense du bien-être au travail du personnel communal tant administratif que technique dont il appréciait la qualité des prestations. Il ne loupait jamais la fête des secrétaires et n'oubliait jamais le

ballotin de pralines à tous les événements. Très attentionné envers eux, il a également toujours mis un point d'honneur à leur apporter un bon confort de travail, comme un horaire d'été, des ponts dès que l'on pouvait les faire, des chèques-repas, des congés aux événements exceptionnels et cela sans compter.

Aujourd'hui, notre souffrance est grande mais elle n'est pas à comparer avec celle de sa famille ici présente. Paule, Gilles et Emilie, nous sommes de tout cœur avec vous dans cette terrible épreuve. Nous pensons ici également à Mila, Maë, Sasha et Manoa, les petits enfants que Luc chérissait. Sentimentalement, Luc n'était pas un tendre mais quand il nous parlait de ses petits enfants, il se ramollissait... Régulièrement, en Collège, il nous montrait des photos de leurs exploits, il était immensément fier et attendri comme nous ne l'avions pas souvent connu...

C'est terrible d'être ici et de dire tout cela maintenant que Luc est parti. On aurait pu lui faire une grande fête dans trois ans et lui dire tout ceci de vive voix.

Ce que l'on aurait pu te dire lors de la fête que l'on t'aurait faite, nous allons te le dire aujourd'hui... Tu ne l'entendras sans doute pas mais aujourd'hui, nous voulons te dire merci...

Merci pour ton amitié,

Merci pour ton professionnalisme,

Merci pour tous les beaux projets qui ont construit Burdinne,

Merci pour ton investissement sans borne pour Burdinne et les Burdinnois,

Merci pour tous les conseils, merci pour tout ce que tu nous as appris,

Merci pour ta présence sans faille dans toutes les activités communales, dans tous les événements heureux ou malheureux...

Merci pour l'aide et le soutien que tu as apporté à tous les Burdinnois sans distinction aucune...

Nous pourrions continuer encore longtemps à remercier Luc mais le temps est compté.

Tu n'es pas mort Luc, tu vas continuer à vivre au travers de tes beaux petits enfants, au travers de toutes tes réalisations, au travers de tout ce que tu nous as appris ...

Le COLLÈGE communal depuis le 10 septembre 2019

Commune de Burdinne
Législature
2018—2024

LE COLLEGE COMMUNAL

Le collège communal est le pouvoir exécutif de la commune. Il a pour mission d'exécuter les décisions prises par le conseil communal, les réglementations provinciales ainsi que les lois et arrêtés relatifs à l'administration générale. Le collège se réunit de manière hebdomadaire.



Frédéric Bertrand—Bourgmestre

Attributions : Coordination générale - Police - SRI - Etat civil - Communication politique - Ressources humaines - Prêts de matériel - Supracommunalité - Environnement - Propreté publique - Développement durable - Transition énergétique - Parc Naturel



Dominique Bovenisty—1er échevin

Attributions : Urbanisme - Mobilité - Culture - Vie associative - Jumelages et Participation Citoyenne - Festivités - Développement touristique - Santé - Bien-être animal



Christian Elias —2è échevin

Attributions : Travaux - Bâtiments communaux - Finances et Budgets - Cultes (fabriques églises) - Infrastructures informatiques



Evelyne Lambié - 3è échevine

Attributions : Enseignement - Activités Extrascolaires - Conseil Communal des Enfants - Conseil Communal des Jeunes - Activités jeunes - Plaines de jeux et de vacances - Sports - Développement local : Agriculture et Activités économiques - Communication citoyenne - Réseau de lecture publique



Maude Mathieu—Présidente CPAS

Attributions : CPAS - Logements sociaux - Séniors - Noces d'or - Petite Enfance



Amélioration de l'acoustique de la salle polyvalente de l'école de Marneffe

Les travaux d'amélioration de l'acoustique de la salle polyvalente ont eu lieu durant la première quinzaine de juillet et sont terminés. Le montant des travaux s'élève à 14 804,31 euros TTC. Ces travaux sont subventionnés par le Programme Prioritaire de Travaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour un montant de 11 192,06 euros.

Les animateurs des stages du mois d'août, les membres du personnel de l'accueil extra-scolaire et le professeur d'éducation physique ont observé une **nette amélioration** de l'acoustique. **Il n'y a plus de résonances.**



ENTRETIEN DES CIMETIERES ET DES CONCESSIONS

Nous tenons à vous rappeler que si la commune assure la gestion des allées des cimetières, l'entretien des parcelles, des monuments et des caveaux incombent aux familles des défunts.

A défaut d'entretien, les parcelles peuvent être déclassées et reprises par la commune.

Nous vous rappelons également que la commune doit respecter les nouvelles règles en matière d'entretien des espaces publics et notamment des cimetières.

Les allées des cimetières sont donc entretenues à l'aide d'un brûleur thermique ce qui sous-entend que les herbes doivent être visibles avant de pouvoir les brûler.



Le système de présences informatisé (Badges)

Nouveauté

Chers parents,

Comme vous le savez, la Commune et son service Accueil Temps Libre cherchent en permanence à améliorer l'encadrement et le bien-être de vos enfants.

Afin de rendre les accueillantes encore plus disponibles pour eux, et dans un souci d'exactitude par rapport à vous, nous avons mis en place un système de présences informatisé grâce à des badges personnalisés.

Depuis la rentrée, vous avez pu découvrir et tester ce système. Vos enfants ont quant à eux eu l'occasion de décorer leur propre badge. Ils peuvent maintenant le scanner en arrivant à l'accueil et en le quittant.

Les heures précises seront directement enregistrées et utilisées pour la facturation.

Bien entendu, vous pourrez consulter les relevés de présences au bureau de l'Accueil Temps Libre, à l'Administration communale de Burdinne.

Si vous avez la moindre question concernant ce nouveau système, n'hésitez pas à contacter Madame Hamende, Coordinatrice du service Accueil Temps Libre, qui reste à votre entière disposition.

NOTE POUR LES PARENTS :

Nous vous invitons à prendre une photo du badge de votre/vos enfant(s) avec votre smartphone, de manière à ce que vous puissiez, vous aussi, vous présenter devant une accueillante qui scannera le badge.

Nous vous conseillons également d'accrocher le badge à un anneau (de clé par exemple) et de le fixer à la mallette de votre/vos enfant(s).

Dans un souci de facilité et d'écologie, nous vous invitons également à nous faire parvenir votre adresse mail pour l'envoi de vos documents concernant l'accueil temps libre (factures, rappels, attestations fiscales). Vous pouvez le faire via atl@burdinne.be



LES ACTIVITÉS 2019 - 2020 :

Pour commencer l'année 2019 - 2020, le 25 septembre, les accueillantes ont emmené les enfants au Parc naturel pour une sortie à la découverte de la nature.

Le mercredi 16 octobre, nous avons eu le plaisir d'assister à un spectacle organisé en collaboration avec le Centre Culturel Braives-Burdinne. Un spectacle jeune public, appelé : « Petit Charlot ». Les enfants ont beaucoup ri durant ce spectacle !

Le 27 novembre, les accueillantes organiseront les activités du mercredi après-midi. A Marneffe, ce sera un atelier cuisine et à Burdinne un atelier créations de bijoux.

Le 18 décembre, le service Accueil extrascolaire proposera un spectacle sur le thème de Noël et nous aurons la visite d'un grand homme à la longue barbe blanche venu récompenser les enfants sages avec quelques bonbons....

En janvier, nous organiserons une après-midi jeux de société ... les enfants seront invités à venir avec leur jeu préféré pour partager une partie avec leurs petits copains d'école.



Les stages de vacances

L'Administration communale de Burdinne organise pendant les vacances scolaires des stages communaux agréés auprès de l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs brevetés et/ou expérimentés et les stages sont supervisés par la coordinatrice.

Différentes animations sont proposées telles que des activités manuelles et créatives, des jeux sportifs, des jeux intérieurs et extérieurs, des grands jeux ainsi que des ateliers culinaires et de découverte.

Age : À partir de **3 ans accomplis** et jusqu'à 12 ans (6ième primaire).

Pour des questions pratiques d'organisation, les enfants inscrits devront **être autonomes** dans la gestion de la **propreté**.

Horaires : Les activités se déroulent de 9h30 à 16h.

Une garderie gratuite est organisée de 8h00 à 9h30 (7h30 sur demande uniquement et avec attestation de l'employeur) et de 16h00 à **18h00** (merci de respecter les horaires).

PRIX :

• 35 €/semaine pour le 1er enfant *

60 €/semaine pour le 1er enfant**

• 25 €/semaine pour les enfants suivants*

50 €/semaine pour les enfants suivants**

* domicilié à Burdinne ou fréquentant une école de la commune

** non domicilié à Burdinne ou ne fréquentant pas une des écoles

Pour rappel : les inscriptions et la participation sont dorénavant obligatoires à la semaine et aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite.

Durant les vacances d'hiver (Noël) :

Date et lieu :

Du 23 au 27 décembre 2019 : « Récup'Art »

Du 30 décembre au 3 janvier 2020 « A toi de jouer »

Où : à l'Ecole FWB de Burdinne : Rue de la Fontaine, 5

• **Inscription à partir du 4 novembre jusqu'au 6 décembre !**

Durant les vacances de Printemps (Pâques) :

Date et lieu :

Du 6 au 10 avril 2020 « L'Appel de la forêt »

Du 13 au 17 avril 2020 « Une étoile au guide Michelin »

Où ? à l'Ecole communale de Marneffe : Rue Lambert Daxhelet, 2
L'ACADÉMIE DES SPORTS (6-11 ans)

Depuis maintenant plusieurs années, la Commune de Burdinne et la Province de Liège s'associent pour proposer aux enfants, l'Académie des Sports. Le principe est simple : votre enfant choisit trois sports qu'il souhaite essayer durant une année scolaire. Il pratiquera chaque activité pendant 8 semaines à raison d'une séance par semaine excepté durant les vacances scolaires.

OBJECTIFS :

- Répondre aux besoins des enfants en proposant des initiations sportives, ludiques et éducatives.
- Favoriser l'épanouissement et l'éducation sportive grâce à une pédagogie adaptée à chaque catégorie d'âge (ici 6-11 ans) et à chaque enfant
- Assurer l'encadrement des séances par des moniteurs qualifiés
- Permettre aux enfants d'affirmer leurs goûts pour les activités sportives et éventuellement, par la suite, d'intégrer un club sportif (local).

Les prochains modules au programme :

Marneffe - Ecole Communale :

- Octobre -décembre, **Danse Moderne** le mardi de 16h30 - 17h30 au Cercle Saint Remy

- Janvier - mars, **Yoga** le mardi de 16h30 - 17h30 au Cercle Saint Remy

- Fin Mars - mai, **Unihockey** le mardi de 16h30 à 17h30 au Cercle Saint Remy

Burdinne - Ecole de la Communauté Française :

- Octobre -décembre, **Unihockey** le mardi de 16h30 - 17h30 à l'école Rue de la Fontaine

- Janvier - mars, **Danse modern** le mardi de 16h30 - 17h30 à l'école

- Fin Mars - mai, **Yoga** le mardi de 16h30 à 17h30 à l'école



PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERS ENFANTS DU CCE : CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2019 - 2020

Le lundi 24 septembre 2019 avait lieu la prestation de serment des nouveaux «jeunes Conseillers» du Conseil Communal des Enfants.

En effet, c'est en présence du Bourgmestre, des Echevins et de certains Conseillers communaux que les 5 jeunes élus ont prêté serment.

Elus pour une mandature de 2 ans, ils sont issus de 5^{ème} primaire et viennent remplacer les conseillers enfants partis pour le secondaire.

Leurs proches étaient invités pour partager ce moment unique et c'était le moment aussi de rappeler les différentes actions effectuées durant l'année écoulée:

- Participation à l'Armistice
- Participation au marché de Noël
- Cleanwalk: ramassage des déchets en nocturne
- Participation au rassemblement des CCE
- Distribution des bûches aux aînés: 4x20
- Création d'un flyer pour rappeler les règles de prudence des automobilistes envers les cyclistes et inversement
- Création d'une capsule vidéo avec comme thème le vélo pour se rendre à l'école et les 'fausses bonnes' excuses données par les enfants
- Renouvellement des conseillers sortants: élections

Après une première réunion, le nouveau CCE regorge déjà de mille et une idées !!!



STAGE AVENTURE :

Début de l'été, le Service jeunesse a proposé un stage aventure aux jeunes de 10 à 16 ans.

7 jeunes accompagnés de 2 animatrices ont passé 2 journées remplies d'aventures, de découvertes et de challenges : parcours d'accrobranche, piste VTT, kayak, nuit sous tente, concours de ricochets, observation des castors en balade, baignade! L'ambiance et la météo étaient de la partie!



ETÉ SOLIDAIRE 2019

Cet été, 5 jeunes ont participé à l'opération «Été solidaire». Cette action s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans et a pour but de valoriser, améliorer et embellir le quartier, l'environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté des jeunes et moins jeunes de la commune.

Les jeunes engagés ont 16 ans et représentent les différents villages de l'entité. Ils ont travaillé durant deux semaines, tant chez les habitants que dans le domaine public.

Ils ont effectué des travaux chez des personnes isolées, âgées ou à mobilité réduite : travaux de peinture, vider un grenier, désherbage, jardinage...Une belle occasion de rendre service tout en partageant de chouettes moments ensemble! Ils ont également participé à l'entretien des différents cimetières de l'entité. Le tout dans la bonne humeur !

Ci-dessous, un petit retour sur les ressentis des personnes demandeuses et des jeunes autour de ce beau projet intergénérationnel.

Quelques demandeurs:



« Ca m'a permis de faire plus ample connaissance avec des jeunes de la commune et de pouvoir dialoguer avec eux sur plusieurs sujets. Ils ont été super sympa et ont bien travaillé à leur aise. A refaire sans aucun doute! » J. S.- Burdinne

« Magnifique expérience. Les jeunes sont à l'écoute de notre demande. Je suis enchantée du contact avec eux et du respect envers les personnes âgées. Continuez cette belle expérience, je suis preneuse l'année prochaine. Merci pour cette belle initiative de notre commune » M.P.- Hannêche

10/10 « Serviabilité, gentillesse, envie de bien faire, à l'écoute, politesse. Une merveille de recevoir des jeunes dans cet esprit, tout comme l'année dernière. Nous avons été comblés et cela nous a mis du baume au cœur ...Mille fois merci à eux, à vous, au projet de cette action » J.N.- Burdinne

De leur côté, les jeunes :



« Les personnes sont souvent seules et sont surtout gentilles » L.K.- Burdinne

« On voit bien qu'ils sont contents de pouvoir parler avec nous » A.H.- Marneffe

« Certaines personnes ne voient pas beaucoup de monde à part le kiné et les personnes qui viennent faire les soins. Ils ont l'air content de voir de nouvelles personnes et on passe des moments à parler lors du dîner ou de pauses pendant la journée. » H.D.- Hannêche



EFTELING 2019


Pour fêter la fin de l'été, le Service jeunesse a organisé une sortie à Efteling.

Une quinzaine de jeunes sont partis à la découverte d'un monde féérique: parcours scéniques, montagnes russes, manèges et attractions à sensations fortes !

Ils étaient accompagnés par une animatrice et Jessica Robert, Service Jeunesse.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES AÎNÉS 2019-2020

ACTIVITES HEBDOMADAIRES			
	Matin	Après-midi	soir
Lundi	Marche 10h00 Martine Derijck 085/71 32 99 m.derijck@gmail.com		
Mardi		Patchwork et couture 1er et 3ème mardi du mois Marie-Madeleine Wanzoul 0472 / 95 20 23 mamy-turbo@hotmail.com Centre Culturel Oteppe	Danse en ligne : Initiés : 17h45 à 18h45, Débutants : 19h00 à 20h00 Josée et Philippe Gaspard 0476 20 36 99 philippe@gaspard-nys.be Jocelyne Chaveriat 085/21 33 67 jocelyne_chvt@outlook.be Centre Culturel Oteppe
Mercredi	Yoga sur chaise 10h00 Michel Delvael 0486/21 06 70 lapsiraledevie@proximus.be Centre culturel Oteppe		
Jeudi		RENCONTRES CONVIVIALES 14h00 à 17h30 Jeux de société, pétanque et autres activités Centre Culturel Oteppe	Marche 18h30 Martine Derijck 085/71 32 99 m.derijck@gmail.com
Vendredi	Yoga 10h00 à 11h30 Michel Delvael 0486/21 06 70 lapsiraledevie@proximus.be Centre culturel Oteppe	Tables de conversation Wallon 2ème et 4ème vendredi 14h00 à 16h00 Raymond Wittenbol 0496/59 34 35 raymond.wittenbol@gmail.com Centre Culturel Oteppe	 <p>Les Aînés Burdinne</p>
		Ateliers Mosaïque 1 vendredi/mois Viviane Fillieux viviane.fillieux@gmail.com Martine Derijck 085/71 32 99 m.derijck@gmail.com Centre Culturel Oteppe	
Samedi			
Dimanche	Groupe Vélo 10h00 terrain Foot Burdinne Martine Derijck 085/71 32 99 m.derijck@gmail.com		

ACTIVITES, ATELIERS et SORTIES durant l'année

Théâtre et Opérettes en Wallon

Vendredi 4 octobre 2019	Opérette : Flip Flap
Vendredi 22 novembre 2019	Pièce : Vola m' feume
Vendredi 6 décembre 2019	Opérette : Garde, à vous
Vendredi 31 janvier 2020	Opérette : Moncheu l'curé a bin fait de v'ni
vendredi 13 mars 2020	Pièce : Qaund spozez-ve mi feumé
Vendredi 3 avril 2020	Revue : Amour et Champagne
Infos et inscriptions : Mariette Lhoest 0478/82 59 66	

Repas des Aînés

Dimanche 6 octobre 2019 à 11h30	Repas - Château d'Oteppe
---------------------------------	---------------------------------

Conférences

Vendredi 8 novembre 2019 à 19h30	JACQUES BREL: la vie, la mort, l'amour Inscriptions: Geneviève 085/21 11 92 genbertho@gmail.com - Centre Culturel Oteppe
----------------------------------	---

DIVERS :

Jeudi 10 octobre 2019: MOBITIC	Ecouter sa musique presque partout /Apprendre à mémoriser tout en jouant. Inscriptions: Commune de Burdinne 085/51 97 10
Jeudi 7 novembre 2019 : MOBITIC	Gérer ses fichiers multimédia, leur stockage et leur utilisation / Téléphoner et chatter grâce à WhatsApp. Inscriptions: Commune de Burdinne 085/51 97 10
Lundi 9 décembre 2019: MOBITIC	Sécuriser ses activités sur Internet grâce à un VPN (conférence)/Qu'est-ce qu'un navigateur web ? A quoi cela peut-il servir ? Et comment s'y retrouver dans les différents navigateurs existants ? Inscriptions: Commune de Burdinne 085/51 97 10
Jeudi 5 décembre 2019 et au printemps 2020	EXCURSIONS : infos à suivre
Vendredi 6 décembre 2019	PRESENCE AU MARCHÉ DE NOËL - Ferme de la Grosse Tour
Jeudi 19 décembre 2019	ATELIER FLORAL NOËL - Christian Donie 0494/27 91 77 Centre Culturel Oteppe
Février 2020	GOUTER DE LA CHANDELEUR - infos à suivre Centre Culturel Oteppe
Dimanche 7 juin 2020	BARBECUE ANNUEL - infos à suivre - Ferme de la Grosse Tour
Année 2019-2020	ATELIERS EPHEMERES ET VISITE EXPOSITION - infos à suivre Centre Culturel Oteppe et en extérieur

Activités 2019 en photos



Drink de la rentrée



Atelier mosaïque



Groupe de marche



Tables de conversation en Wallon



Visite de Bio-Wanze



Danse en ligne-drink de fin de saison

REPAS DU 6 OCTOBRE

Comme chaque année, la commune de Burdinne a invité tous les aînés de l'entité à venir partager un repas convivial au Château de l'Hirondelle. L'occasion de se rencontrer, de bavarder, de danser, d'échanger et de se retrouver! Ce fut une belle réussite avec plus de 180 convives.

L'ambiance musicale était assurée par Frédéric Vanmeerhaeghe, le président des œuvres scolaires de Marneffe et par Margaux Milliet.

Le repas était proposé par l'équipe du Daily qui a su ravir les convives tant par le service que la qualité du repas.

Rendez-vous l'année prochaine le premier dimanche d'octobre !





Covoit'stop : De l'auto-stop de proximité, élaboré et sécurisé.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour pratiquer le Covoit'stop sur notre commune. Ce système de proximité vous permet de Covoiturer avec d'autres citoyens de votre commune grâce à un système sécurisé d'auto-stop. Ce système a été mis en place en collaboration avec la Province de Liège afin de trouver des solutions au problème climatique.

La commune de Burdinne a installé 18 panneaux Covoit'stop sur son territoire :

Marneffe : rue du Prêle, rue de la Burdinale, rue Lambert Daxhelet, ruelle Curé

Oteppe : rue de la Burdinale/Thier de l'Eglise, rue du Château, rue de la Burdinale

Vissoul : parking d'Eco-Voiturage

Lamontzée : rue de la Burdinale (bulles à verre), rue de la Burdinale (entrée du village en venant d'Oteppe, vers Oteppe et vers Burdinne)

Burdinne : rue de la Burdinale (centre village), parking Ferme de la Grosse Tour, chaussée de Namur (vers Hannut et vers Fernelmont)

Hannêche : rue de la Large Eau, rue Saint-Lambert, Chaussée de Namur

Ces nouveaux emplacements seront bientôt intégrés dans la cartographie dynamique disponible sur le site <http://www.provincedeliege.be/mobilitedurable/carto/covoitstop>



Collecte des P + MC Changements

A partir du 1er décembre 2019, le tri pour la collecte des sacs bleus va être quelque peu modifié.

Rappel de ce qui va dans le sac bleu :

- Emballages en plastiques rigides (bouteilles, flacons)
- Emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols alimentaires et cosmétiques, barquette et ravers, couvercles, bouchons et capsules)
- Cartons à boissons

NOUVEAU à partir du 1er décembre

- Barquettes et ravers en plastique
- Pots et tubes en plastique

Un toutes-boîtes sera distribué pour vous expliquer tous les changements.



NOUVEAU SACS TRANSPARENTS à partir de janvier 2020

Une nouvelle collecte aura lieu toute les 8 semaines (en même temps que les PMC et papiers cartons) via des sacs transparents. Cette collecte se fera via la société OVS.

Le sac transparent servira au film plastique souple ainsi que les sacs et sachets.

Vous recevrez également un bon pour un rouleau de 5 sacs transparents gratuits toujours via le toutes-boîtes.

Les sacs seront également en vente dans les commerces habituels au prix de 1 € le rouleau.

Pour plus d'informations : info@intradel.be

LE DIMANCHE 24 NOVEMBRE, VENEZ VISITER LA ZONE HUMIDE DE HANNECHE ET ASSISTER A UNE DEMONSTRATION DE TAILLE DE SAULES TÊTARDS

Vous pourrez emporter des bûches et du broyat ...

Dans le cadre du projet « valorisation du saule » mené par la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural en partenariat avec le Parc Naturel, un élagueur professionnel procède à la restauration de 50 saules têtards dans les communes de Braives, Burdinne, Heron et Wanze dans l'objectif de préserver un patrimoine qui nous est cher. Les coupes reprendront à partir de novembre 2019 et des démonstrations des techniques d'entretien et de plantation de saules têtards sont prévues¹. Afin de sensibiliser la population locale à la valeur du saule¹, le produit d'élagage (bûches, branchages et broyat) est proposé gratuitement aux amateurs.

Intéressé(e) ? Contactez Françoise Hogge, chargée de mission à francoise.hogge@mmer.be | 019 54 40 48

¹ Le 24 novembre 2019 de 14h00 à 16h00 aux mares de Hannêche, rue de la râperie.

² Pour en savoir plus voir : villagedusaule.be | www.galbm.be.

LA NATURE A BESOIN DE VOUS

Le samedi 23 novembre, fêtez la Sainte-Catherine avec nous en participant, seul ou en famille à la plantation de haies dans les campagnes de Burdinne...

Quand ?

Le dimanche 24 novembre, de 9h à 12h, venez participer à la plantation de haies dans les campagnes de Burdinne.

De nombreux acteurs au travail ...

Ce projet qui vise à apporter plus de biodiversité dans la plaine agricole de Burdinne est porté par la Commune qui est l'instigatrice, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne, le Groupe d'action nature du Parc (GAN) et le Conseil cynégétique de Hesbaye.

Rendez-vous au Parc naturel avec votre bêche ...

Nous nous retrouverons sur le parking du Parc naturel, munis de nos outils (bêche) et nous formerons des petites équipes qui partiront vers Vissoul pour planter 25 petits tronçons de 8 mètres.

Chaque équipe sera encadrée par une personne ressource qui guidera les bénévoles dans la plantation.

400 plants d'essences variées...

Nous planterons ainsi plus ou moins 400 plants d'essences variées, riches en fleurs et en fruits.



La note du Parc naturel ...

Planter des haies pour soutenir le maillage écologique ...

Soutenir le maillage écologique de la plaine agricole burdinnoise, voilà une des ambitions de la commune de Burdinne pour cet hiver ! En effet, dans nos plaines remembrées, nos oiseaux font face à deux défis : le manque de nourriture (graines, insectes) surtout pendant l'hiver et la disparition de l'habitat naturel, qui permet habituellement aux oiseaux de réaliser leurs nids, de se cacher des prédateurs ou tout simplement de chanter et d'accomplir leurs parades nuptiales. En déficit de maillage écologique, nos oiseaux des plaines sont parmi les plus menacés et ont besoin de soutien.

Pour y remédier, la commune, en collaboration avec le Parc naturel, le Conseil cynégétique et le Groupe d'action nature du Parc, réalisera la plantation de haies le long des campagnes reliant le cimetière de Burdinne à Vissoul.

Concrètement, ces haies seront implantées par petits tronçons de

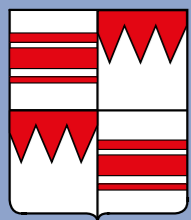
4m de part et d'autres des poteaux électriques, sur le territoire communal.

Les buissons qui peupleront ces haies seront des espèces indigènes idéales pour recréer le maillage et en accord avec les exigences locales.

Soutenir le maillage écologique par la plantation de haie permet bien des bénéfices secondaires comme par exemple la lutte contre les coulées de boues et le séchement des cultures par le vent.

Également, les haies accueillent tout un cortège d'auxiliaires agricoles, ces bestioles qui s'attaquent naturellement aux ravageurs de cultures.





SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, la commune de Burdinne a organisé un après-midi dans le hameau de Vissoul avec au programme une marche de 5km et 7.5 km ainsi qu'un rallye vélos passant par différents points d'intérêts. Les participants recevaient une carte et un document comportant des questions et/ou des anecdotes sur le lieu.

Les personnes présentes ont pu s'initier à la pratique du vélo électrique. D'autres activités étaient programmées pour les enfants : une piste d'habilité organisée par l'Apper, des balades en calèche, la possibilité de tester gokarts, vélo couché, trottinette à trois roues... Un Atelier réparation de vélos était proposé par l'Asbl Re-Cycle.

Durant cet après-midi, les personnes présentes pouvaient s'informer des actions mobilité mises en place sur la commune telles que je roule pour ma forme, le passeport cycliste dans les écoles, la création d'une capsule vidéo et d'un flyer par le Conseil communal des enfants (CCE), le covoiturage avec le parking d'éco-voiturage et la plateforme de covoiturage.

Un projet de vélobus mené par le Gal Burdinale-Mehaigne sera mis en place au printemps prochain.

Durant cette semaine, deux autres projets ont été proposés : **une action visant à promouvoir le commerce local** ainsi que la projection du film 'Bikes vs Cars'.

Un défi était lancé aux habitants de Burdinne afin de favoriser l'achat de produits locaux tout en incitant les personnes à se rendre à pied ou à vélo pour effectuer leurs achats.

Les participants pouvaient collecter des cachets auprès des commerçants locaux participants. Une carte remplie de 3 cachets= un produit local offert! Lors de la Fête des Moissons de Hannêche et du marché local du dimanche, ils ont pu échanger leur carte contre un produit local de leur choix.



PROJECTION « BIKES VS CARS »

Le mercredi 18 septembre, la commune, en collaboration avec le GAL Burdinale Mehaigne et le GRACQ, a présenté le documentaire engagé « Bikes vs cars ». La projection a été suivie d'un débat animé par la section locale Huy région du GRACQ (Groupe de Recherches et d'Action des Cyclistes Quotidiens).

Le film interpelle en montrant le véritable « bras de fer » que se livrent les cyclistes aux automobilistes. Il nous immerge principalement dans la mégalopole de Sao Polo où des cyclistes engagés finissent par obtenir de la ville de nouveaux aménagements cyclables.

Et dans notre commune ?

Nous retiendrons qu'un aménagement piéton, voir cyclo-piéton, semble en bonne voie de réalisation pour rejoindre le magasin « Match » à partir de la rue du Moulin. Nous sommes effectivement à proximité d'un lieu de forte densité automobile... la N80. Le débat suivant la projection a également débouché sur quelques propositions telles que : l'extension de cet aménagement ainsi qu'une traversée sécurisée vers Hannêche. Enfin, il a été recommandé de consulter le GRACQ pour d'éventuels futurs aménagements cyclables.



POINTS-NOEUDS C'EST QUOI ?

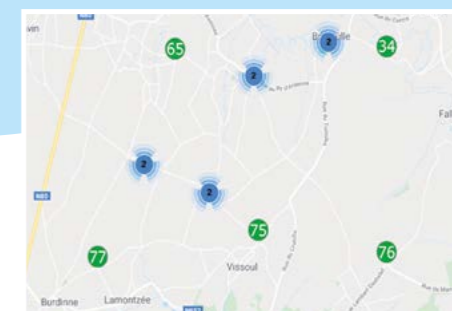
Des balades sur mesure pour les vélotouristes grâce au réseau Points-nœuds

Ce système de fléchage d'itinéraires cyclables est constitué d'un ensemble de voiries cyclables qui se croisent à des carrefours numérotés appelés points-nœuds. A chacun de ces carrefours, une balise vous indiquera le numéro du carrefour et les directions possibles vers les autres carrefours. Ainsi, il vous sera possible de définir vous-même votre parcours et de planifier votre balade sur mesure grâce au réseau points-nœuds.

Cette initiative offre plusieurs possibilités de parcours pour tout type de public : promenade en famille, itinéraire pour les plus sportifs, ou randonnée de plusieurs jours.

En clair, voici la marche à suivre :

1. Vous prenez la carte du réseau à points-nœuds de la région que vous souhaitez parcourir, exemple, pour notre région, allez sur le site internet : <http://www.provincedeliege.be/mobiledurable/carto>
2. Vous repérez votre futur parcours, en boucle ou en ligne, et vous prenez note des points-nœuds (numéros) que vous devez suivre. Certains sites internet vous permettent même de télécharger votre parcours en GPX.
3. Vous rejoignez votre point de départ et vous regardez la balise qui vous indique la direction du point-nœud suivant de votre liste. Il vous suffit ainsi de suivre les numéros de votre liste.



Je Roule Pour Ma Forme

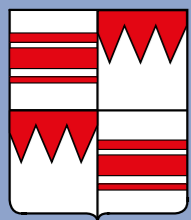
Mi-septembre, l'administration communale a lancé l'activité Je Roule Pour Ma Forme.

Cette session d'automne a regroupé 5 motivés accompagnés de 2 moniteurs. Ils sont partis découvrir notre belle commune et ses environs le mercredi soir pour une balade de +-20 km durant 8 semaines.

La session est aujourd'hui terminée, mais au vu des impressions très positives des participants, une nouvelle session sera organisée au printemps.

Vous souhaitez plus de renseignements sur cette activité ? Adressez-vous à Jérôme Pétré, responsable Service Sports, via sports@burdinne.be et suivez les actualités sur la page <https://www.burdinne.be/loisirs/sports/jcpmf>





Ceci est un trottoir... pas un parking ! Laissez-le aux piétons !



L'arrêt et le stationnement sont interdits à tout endroit où vous risquez de gêner ou de mettre d'autres personnes en danger. Concrètement cela signifie, notamment:

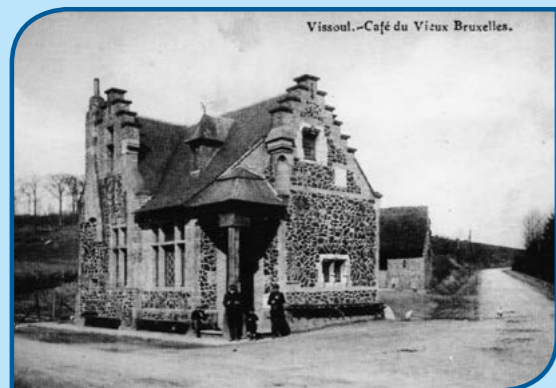
- sur les trottoirs et, en agglomérations, sur les accotements en saillies sauf en cas de réglementation spécifique;
- sur les pistes cyclables;
- sur la chaussée à proximité d'un sommet, d'une côte ou dans un virage, lorsque la visibilité est insuffisante;
- sur les ralentisseurs de trafic;
- sur les passages pour piétons, cyclistes ainsi que sur la chaussée à moins de 5m en deçà de ces passages;
- à moins de 15m de part et d'autre d'un panneau indiquant un arrêt d'autobus ;
- sur les places de stationnement réservées aux personnes handicapées.

Pour rappel : le montant d'une amende pour un véhicule en stationnement interdit varie entre 58 et 345 € suivant la gravité de l'infraction. Mais la commune de Burdinne espère pouvoir compter davantage sur le respect et le civisme que sur la répression !

Avis de recherche :

Dans le cadre du placement de panneaux didactiques sur l'aire de covoiturage d'Oteppe (Vieux Bruxelles), nous sommes à la recherche d'anciennes photos du site à l'époque de l'arrêt du tram (1908-1942, photo avec le tram ?) ou lorsqu'il servait de dépôt pour le chargement des betteraves (1958).

Si vous pouvez nous aider, vous pouvez nous contacter au 085/ 51 97 10 ou par mail : fre.bertrand24@gmail.com



Appel aux commerçants, artisans, entrepreneurs burdinnois

Vous faites partie de la commune de Burdinne, vous êtes commerçants, artisans et/ou vous avez une entreprise, et vous aimeriez figurer dans le répertoire du site communal ?

Vous pouvez envoyer vos coordonnées, logos et infos importantes sur info@burdinne.be

Psychomotricité

Depuis le début de ce mois d'octobre, l'administration communale organise des cours de psychomotricité, le samedi matin, à l'école communale de Marneffe pour les enfants de 3 à 6 ans accomplis

Un véritable succès !

Plus d'infos sur cette activité sports@burdinne.be

L'Agence Locale pour l'Emploi donne un coup de main :

Auprès des personnes privées pour :

- Les petits travaux d'entretien et de réparation au domicile de l'utilisateur refusés par les professionnels en raison de leur faible importance.
- La garde et les soins apportés aux animaux domestiques en l'absence des propriétaires (p. ex. pendant les vacances), s'il n'y a pas de pension pour animaux dans les environs.
- L'aide au petit entretien du jardin
- L'aide à la garde ou à l'accompagnement d'enfants, de personnes malades, âgées ou handicapées

Auprès des autorités locales :

L'aide à des tâches temporaires ou exceptionnelles qui sont apparues ou qui se sont accrues considérablement à la suite d'évolutions récentes de la société, et qui ne peuvent ni être effectuées par le personnel ordinaire ni dans le circuit de travail régulier.

Auprès des ASBL et autres associations non commerciales :

Les tâches qui par leur nature, leur importance ou leur caractère occasionnel sont habituellement effectuées par des bénévoles, et qui ne relèvent pas de la gestion journalière.

Il doit s'agir de tâches qui ne peuvent ni être effectuées par le personnel ordinaire ni dans le circuit de travail régulier.

Pour les associations sportives

- Tonte de terrains de sports
- Remise en couleur des terrains de sports, marquage au sol
- Entretien des vestiaires et installations sportives
- Steward qui supervise le bon déroulement des compétitions sportives

Auprès des autorités locales des établissements d'enseignement

Les tâches qui par leur nature, leur importance ou par leur caractère

occasionnel sont habituellement effectuées par des bénévoles et qui ne peuvent ni être affectées par le personnel ordinaire ni dans le circuit du travail régulier.

- Surveillance ou accompagnement d'enfants aux activités de loisirs.
- Animations parascolaires
- Accompagnement d'enfants aux cours de rattrapage
- Aide au ramassage scolaire effectué en bus scolaire
- Aide à l'entretien des locaux scolaires

Mais aussi auprès des secteurs de l'agriculture et de l'horticulture

Toutes les activités appartenant au secteur, à l'exception de la culture des champignons de la plantation et de l'entretien des parcs et des jardins

En ce qui concerne le secteur de l'agriculture : les activités saisonnières correspondant à des périodes de pointe, par ex. le semis et la récolte.

Les interdictions :

- Monter sur une échelle, une escabelle de 3 marches est autorisée
- Conduire des machines agricoles
- Utiliser des produits chimiques
- Utilisation de gros matériel comme par ex. tronçonneuse, disceuse, scie circulaire

N'hésitez pas à me contacter :

ALE de Burdinne - Rue des Ecoles, 3 - 4210 Burdinne
085/51 97 10 - ale@burdinne.be
B. Lebriat - Collaboratrice ALE



Bravo et merci aux bénévoles de CAP48

Début octobre, vous avez certainement dû croiser les bénévoles burdinnois qui vendaient les Post-it au profit de CAP 48. Ceux-ci ont fait un travail admirable et nous les remercions et tenons à la mettre à l'honneur pour leur engagement au faveur de la cause des personnes victimes de handicap.

Près de 4500 euros ont été apportés à Cap 48 par Mr Victor de la Charlerie de Burdinne, Mme Marie-Luce Mélon et sa famille d'Oteppe, Mme Chantal Trinteler et Mme Catherine Mathy et sa famille de Marneffe ainsi que Danielle Elias de Hannêche.

Nous espérons n'oublier personne car vous avez été nombreux à participer à cette action mais **nous devons surtout ne pas oublier de vous remercier, vous les Burdinnois, qui avez bien accueilli les vendeurs et leur avez ainsi permis de mener à bien leur mission.**



Burdinne

Marché de Noël

6 décembre

dès 16h

Présence de St-Nicolas

Artisans...

Vin chaud, spécialités de
Rouillon, soupe, raclette, ...

Entrée

GRATUITE

Ferme de la Grosse Tour

www.burdinne.be